

Comptabilité
Gestion d'entreprise
Révision
Fiscalité

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION POUR L'EXERCICE 2004

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 31
Tél. 032 914 46 14
Fax 032 914 46 36
TVA 247 993

au Conseil de fondation de la
Fondation Georges-Robert Gabus

La Chaux-de-Fonds

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation Georges-Robert Gabus pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

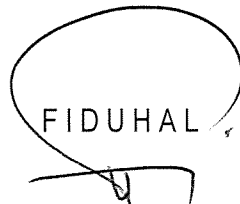
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Je recommande d'approuver les comptes annuels présentés.

La Chaux-de-Fonds, le 28 février 2005.



FIDUHAL

Patrick Haldimann
(réviseur responsable)

Annexe : Bilan au 31 décembre 2004
Compte d'exploitation de l'exercice 2004